



PLAN HERBE®

Soutien de l'élevage herbager et des prairies









L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE SOUTIENT L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE RÉSILIENTE ET RÉMUNÉRATRICE POUR LES MULTIPLES SERVICES RENDUS

Avec l'agriculture biologique, les systèmes d'élevages herbagers sont en effet les systèmes les plus vertueux pour préserver la ressource en eau sur les territoires. Ils présentent de multiples avantages.



C'est pourquoi le maintien des prairies est une priorité pour l'agence de l'eau Rhin-Meuse à travers le déploiement des plans Herbe[®].

CONCRÈTEMENT, UN PLAN HERBE®?

Le plan Herbe® est une stratégie complète d'actions et un cadre partenarial facilitateur pour votre territoire.

Porté par une ou plusieurs collectivités, le plan Herbe® rassemble tous les acteurs concernés de l'amont à l'aval des filières agricoles. Il a pour objectifs de renforcer, voire de créer une activité économique agricole rentable fondée sur la valorisation des surfaces en herbe.

Chaque plan Herbe® est unique. Il est adapté aux enjeux et contraintes propres à chaque territoire dans lequel il se déploie.

En portant un plan Herbe®, les collectivités répondent à des **enjeux de qualité d'eau, d'alimentation locale et d'attractivité du territoire!**

Collectif technique

Organisations professionnelles agricoles, associations, prestataires...

Collectif des financeurs

Agence de l'eau Rhin-Meuse, Région, Commununauté de communes, Départements, État...

Collectif d'éleveurs

Collectivité(s)

Autres collectivités partenaires

Acteurs des filières agricoles

Coopératives, transformateurs, distributeurs-GMS, collectivités...

Les grandes étapes



État des lieux

Partage des enjeux propres au territoire

Co-construction multipartenariale

C'est la (les) collectivité(s) qui coordonne(nt), pilote(nt)



Mise en œuvre et suivi



Signature de la convention partenariale avec l'agence de l'eau



Bilan évaluatif partagé annuellement comprenant des actions de valorisation de la démarche



LE SOUTIEN FINANCIER DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE POUR PASSER À L'ACTION

Exemples d'actions

		Exemples d'actions
Favoriser la viabilité économique des systèmes herbagers	Accompagner les investissements	Matériel de gestion de l'herbe : faucheuse, séchage, bâti de stockage
	Valoriser les pratiques vertueuses	Mesures agro- environnementales herbivores Paiements pour services environnementaux
	Assurer la santé du troupeau	Diagnostic/Formation gestion parasitisme
	Aider à gérer l'eau	Diagnostic/Investissements de sécurisation d'accès et économie de l'eau
	Intégrer la biodiversité dans le système productif	Accompagnement/Investissements agroécologiques (haies, mares pour l'abreuvement)
	Former à la gestion technique de l'herbe	Valorisation économique des prairies, pâturage ajusté économique
Pérenniser et valoriser les systèmes herbagers	Développer les filières herbagères	Appel à manifestation d'intérêt « Filières » (étude de marché, investissements aux outils de collecte, de transformation, de segmentation de production)
	Réduire la pénibilité de l'élevage	Étude et valorisation des Solutions de organisations efficientes remplacement
	Porter le projet et faire le lien avec les politiques des collectivités	Animation du projet Animat
	Communiquer / sensibiliser	Conception/Déploiement Événement d'un plan de communication fédérateur
Reconquérir des surfaces en herbe et garantir leur maintien	Convertir des cultures en prairies	Accompagnement au changement de pratiques Expérimentation et de systèmes
	Faciliter l'installation et la transmission	Étude Formation et Accompagnement territoriale relais (lycées) des éleveurs
	Préserver les prairies	Échange Veille et stratégie Obligations réelles environnementales

Dispositif d'aide dans un cadre partenarial (Région Grand Est, État...)

Action impliquant une maitrise d'ouvrage de collectivit

Opérations éligibles aux aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse (en date d'édition de la plaquette)

LES DIFFÉRENTS PLANS HERBE® ACCOMPAGNÉS PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Plan Herbe® Meuse



Un projet de territoire multipartenarial pour soutenir l'élevage herbager dans toutes ses composantes et les prairies de la Meuse.

- 11 partenaires signataires avec un pilotage porté par le Conseil départemental de la Meuse
- Une démarche visant la montée en compétences des éleveurs et des techniciens autour de la valeur des prairies

Plan Herbe® **Sud Mosellan**



Un projet porté par les trois communautés de communes du Saulnois, de Sarrebourg Moselle Sud et du Pays de Phalsbourg en soutien à des filières lait et viande riches en biodiversité.

Une première action phare de valorisation de la laine, Mos'Laine.

Plan Herbe® Sud Alsace



Un plan Herbe® porté par quatre collectivités: les communautés d'agglomération de Mulhouse et de Saint-Louis Agglomération et les communautés de communes Sud Alsace Largue et du Sundgau. Ce plan Herbe® s'est structuré autour des travaux de filières portés par les quatre collectivités. Il compte deux objectifs majeurs, la protection des captages et le soutien de l'élevage à l'herbe.

- Développement d'un outil de transformation laitière par un collectif d'éleveurs
- Accompagnement pour l'évolution de la part d'herbe dans la ration des élevages du . Sud Alsace

Mad'in L'Eau Reine



Un partenariat rural-urbain pour la reconquête de surfaces en prairies et en bio pour la préservation de la qualité de l'eau de l'agglomération messine.

- Des filières viande (Marque Parc) et blé déjà établies
- Reconquête de 650 ha de prairies et 2 450 ha en agriculture biologique
- Des pratiques agricoles vertueuses aux impacts positifs sur la qualité de l'eau

Plan Herbe® Ried Vivant



Ce projet vise à préserver et valoriser l'élevage à l'herbe et les richesses des milieux naturels du Grand Ried Alsacien. Son pilotage singulier est réalisé par quatre structures différentes : la Région Grand Est, le SDEA, Colmar Agglomération et le PETR Sélestat Alsace centrale. Un travail de concertation large, regroupant la majorité des acteurs locaux, permet de prioriser des leviers d'actions.

- Une démarche Trame verte et bleue des communes est en cours d'extension
- Une méthodologie d'attribution du foncier communal est mise en œuvre
- Des sites expérimentaux pour le pâturage écologique





⊕ ♠ ⇒⇒⇒
: gestion des crues et des étiages



: protection des ressources en eau potable

TRANSFORMER **POUR PROTÉGER DURABLEMENT**

Dans le cadre de son 12e Programme d'intervention, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, établissement public de l'État, soutient les projets de nombreux partenaires (collectivités, industriels et artisans, agriculteurs, associations) nécessaires à l'atteinte des objectifs de bon état des eaux et concourant à la résilience et au développement durable des territoires. Dans cette perspective, l'innovation peut également contribuer à cette ambition.

Ainsi, l'agence de l'eau donne la priorité à la restauration du bon état des eaux, à la protection et reconquête des captages, à la préservation de la biodiversité, à la sobriété des usages et à l'intensification des solutions fondées sur la nature.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ-NOUS.

Département des aides et de l'action territoriale:

contact-d2at@eau-rhin-meuse.fr

03 87 34 47 04

03 87 34 46 96

L'ensemble des documents constitutifs du 12^e Programme (document intégral, synthèse, délibérations...) sont accessibles sur le site internet

www.eau-rhin-meuse.fr













